



VILLE DE
PORT-CARTIER

Le 5 novembre 2014

**SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DES POSTES**

377, rue Bank Street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : **Résolution n° 2014-10-335**

Madame,
Monsieur,

Nous vous transmettons copie certifiée conforme de la résolution portant le numéro susmentionné et intitulée : « APPUI POUR LE MAINTIEN ET L'EXPANSION DE LA LIVRAISON À DOMICILE – CONSULTATION PUBLIQUE – POSTES CANADA ».

Cette résolution a été adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Port-Cartier, tenue le 14 octobre 2014.

Le procès-verbal sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

ASTJ/md

p. j.


M^{re} Audrey ST-JAMES
Assistante-greffière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la VILLE DE PORT-CARTIER, tenue le 14 octobre 2014, à 19 h 30, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

SONT PRÉSENTS

M^{me} la mairesse
M^{mes} les conseillères

Violaine DOYLE
Marie CORBEY
Carole CHEVARIE
Roger CHENARD
Gilles FOURNIER
Alain THIBAULT

MM. les conseillers

EST ABSENT

M. le conseiller

François MORACHE

formant quorum sous la présidence de M^{me} la mairesse Violaine DOYLE.

SONT AUSSI PRÉSENTES

M^{me} la directrice générale
M^{me} l'assistante-greffière

Andrée BOUFFARD
Audrey ST-JAMES

CITOYENS: 3

JOURNALISTE: 0

[...]

2014-10-335

APPUI POUR LE MAINTIEN ET L'EXPANSION DE LA LIVRAISON À DOMICILE – CONSULTATION PUBLIQUE – POSTES CANADA

CONSIDÉRANT que POSTES CANADA a annoncé, le 11 décembre dernier, son intention de remplacer la livraison à domicile par des boîtes postales communautaires (« BPCOM »);

CONSIDÉRANT que les BPCOM peuvent faire l'objet de vandalisme et présentent des problèmes sur le plan de la sécurité, de l'accessibilité, de la propreté des lieux, de l'enlèvement de la neige, sans compter les problèmes environnementaux qui y sont associés;

CONSIDÉRANT qu'il sera particulièrement difficile pour les aînés et les personnes ayant des limitations fonctionnelles d'aller chercher leur courrier dans une BPCOM et que ce mode de livraison pourrait nuire à leur santé et à leur sécurité et à leur capacité à vivre de manière autonome;

CONSIDÉRANT que la livraison à domicile est un service qui appuie les entreprises locales et les citoyens et citoyennes et, de ce fait, contribue à l'essor des collectivités;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu très peu de consultations sur cet important changement à la livraison à domicile;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Carole CHEVARIE, appuyé par M. le conseiller Alain THIBAULT, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

QUE la Ville de Port-Cartier avise la ministre responsable de POSTES CANADA qu'elle souhaite le maintien et l'expansion de la livraison à domicile;

2...

QUE la Ville de Port-Cartier demande au gouvernement de consulter la population sur le genre de service postal dont celle-ci a besoin avant d'autoriser POSTES CANADA à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

[...]

(s) M^e Audrey ST-JAMES
Assistante-greffière

(s) Violaine DOYLE
Mairesse

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME, À PORT-CARTIER, ce 28^e jour du
mois de octobre 2014.



M^e Audrey ST-JAMES
Assistante-greffière

